BOSSOUTROT ET ROSSI ONT VOLÉ PENDANT 57 HEURES 08'

Les aviateurs Bossoutrot et Rossi, qui avaient décollé le 29 avril, à 7 h. 17 pour tenter de s'attribuer le record du monde de durée et de distance en circuit fermé, ont été obligés d'atterrir hier après-midi sur l'aérodrome d'Oran à 14 h. 25, en raison du mauvais temps qui régnait dans la région d'Oran. Les deux aviateurs avaient tenu l'air pendant 57 h. 8 m.

Après 55 h. 30 de vol, ils avaient parcouru 6.300 kilomètres.

MADAME

Voulez-vous recevoir un joli cadeau ?

Conservez soigneusement les Bons-Primes des ALLUME-FEUX « PARIS-MENAGE ».

Quand vous en aurez 100, envoyez-les aux Etts Victor Belmère, à CROIX (Nord), qui vous adresseront gratuitement à domicile

Un superbe Col perlé

d'une valeur de 25 francs

AVIS IMPORTANT

Dans le but de favoriser tous les consommateurs d'ALLUME-FEUX « PARIS-MENAGE », nous enverrons à domicile notre joli

COL PERLE

(article riche, valeur 25 francs.

A toute personne qui nous adressera

soit 75 bons-primes	et	3 fr.	en t.-poste	
soit 50 »	et	5 fr.	en	»
soit 25 »	et	9 fr.	en	»
soit 10 »	et	12 fr.	en	»

ALLUME-FEUX « PARIS-MENAGE »

Victor BELMERE, CROIX (Nord)

M. VANDERVELDE A BARCELONE

M. Vandervelde, ancien ministre socialiste belge, est arrivé à Barcelone hier, à 10 h. 15, venant de Madrid. Le président Macia a embrassé M. Vandervelde et lui a rappelé le séjour qu'il fit en Belgique. Le consul a fait ensuite les présentations. Au sortir de la gare de Barcelone, M. Vandervelde a été acclamé par les cheminots, dont la plupart appartiennent au parti socialiste. Accompagné du président Macia M. Vandervelde a parcouru la ville dans la voiture présidentielle. Il a déjeuné à la campagne. Il est reparti l'après-midi à destination de Zurich, via Lyon.

LE SOULÈVEMENT DE FUNCHAL

On apprend, à Madrid, de source autorisée, au sujet du soulèvement de Funchal, que les troupes dictatoriales après avoir échoué dans leur tentative contre Villa Calheta, auraient essayé de débarquer à Villaribeira Brava. Le destroyer « Vouga », qui convoyait le transport Pedro Gomes, paraît avoir été endommagé. Le transport, non seulement, aurait été privé de l'appui du destroyer, mais encore il aurait été obligé de remorquer le navire de guerre. Les troupes dictatoriales, protégées par l'artillerie des autres navires de guerre et par des hydravions, auraient, d'autre part, débarqué à Ponta San Lourenco. Un combat acharné se serait immédiatement engagé sur les positions suivantes : Pico de Facho, Pico de Malhad, Miradoure, Boca de Ribeiro. Des troupes constitutionnelles se rétrait seraient en marche vers ces positions, chantant et criant : « Vive la Constitution ». On dit que les troupes dictatoriales ont également essayé de débarquer à Villa Machico, mais elles seraient tenues en respect par l'artillerie des pénitentiaux. Les troupes dictatoriales auraient subi des pertes sensibles. Les constitutionnalistes, qui n'auraient pas subi de pertes, semblent se maintenir sur leurs positions.

UNE FEMME HEUREUSE

Elle n'éprouve aucun malaise. Elle se porte à merveille, et travaille sans aucune fatigue, car elle prend chaque soir une infusion de THÉ DE JOUVENCE. 5 fr. 40, toutes pharmacies.

Cour d'Appel de Douai

DÉLIT DE CHASSE A PRESSAIN

M. Eby, sénateur du Pas-de-Calais, possède à Pressain des bois où, trompant la surveillance des gardes, des braconniers venaient chasser le chevreuil.

Une enquête aboutit à l'inculpation des sieurs Charles Voisin ; Edouard, Victor et Pierre Tavernier, qui furent condamnés par le Tribunal correctionnel de Montreuil, les trois premiers à cent francs d'amende, le quatrième à 200 fr. d'amende et tous quatre solidairement à payer 300 francs de dommages-intérêts à M. Eby.

En appel, les quatre prévenus sont défendus par Me Caudrelier. Me Allaert représente M. Eby, partie civile.

La Cour élève à 200 francs l'amende la peine de Voisin ; elle confirme les sanctions prononcées en première instance en ce qui concerne les trois autres.

INJURES ET DIFFAMATION

M. Victor Poteau, de Vermelles, poursuivi pour injures et diffamation devant le Tribunal de Béthune, avait été condamné à 16 francs d'amende, à l'insertion du jugement et à verser 50 francs d'amende à M. Planque, partie civile.

D'autre part, M. Planque, poursuivi réciproquement à la requête de M. Poteau, s'était vu infliger les mêmes condamnations.

La Cour confirme le premier jugement en ce qui concerne M. Poteau, mais elle supprime les insertions.

Quant à M. Planque qui bénéficie de la prescription, il est acquitté.

MORTEL ACCIDENT D'AUTO A LAMBERSART

M. J.-B. Déryckè, passait en auto à Lambersart, le 16 juillet dernier, lorsqu'en voulant éviter deux jeunes gens qui gesticulaient sur la chaussée, il donna un brusque coup de volant. L'auto projetée sur la gauche renversa Mme Ipatelle qui fut mortellement blessée.

A la suite de cela, le Tribunal de Lille condamna l'automobiliste à 50 francs d'amende et à payer à Mme veuve Baratte, sœur de la victime, 25.223 fr. de dommages-intérêts.

Me Godin qui devait plaider cette affaire, a été lui aussi victime d'un accident d'auto, aussi l'affaire est-elle renvoyée au 10 juin.

UNE AFFAIRE DE COUPS A BERLINCOURT

A la suite d'une discussion dans un cabaret de Berlincourt, deux jeunes gens de la localité, Georges Masny et Eléber Carpentier, frappèrent brutalement M. Alcide Cuvillier, ouvrier agricole, demeurant dans un hameau voisin.

Le Tribunal de Saint-Pol condamna Masny et Carpentier à six jours de prison avec sursis et 25 francs d'amende chacun.

En appel, après plaidoirie de Me Allaert, la Cour confirme le premier jugement.

INFRACTION AU CODE DU TRAVAIL

Pour infraction au code du travail, M. Robert Sion, industriel à Tourcoing, avait été condamné par le Tribunal correctionnel de Lille à deux fois 118 amendes de cinq francs.

En appel, la Cour ordonne une enquête qui permettra d'entendre les ouvriers de l'industriel.

Ceux qui paraissent plus que leur âge

Ils sont nombreux, ceux qui paraissent plus que leur âge. A quarante-cinq ans ils sont lourds, fatigués et ne présentent plus déjà qu'une activité diminuée. Leurs organes saturés de déchets organiques et de poisons fonctionnent au ralenti. Leur sang a besoin d'être régénéré, renouvelé. Mais il y a un remède à cette vieillesse précoce. Voici comment l'un de ces « vieillards » s'est vu rajeunir de 10 ans :

Observation 14 — M. D..., 48 ans, comptable. Présente tous les signes d'une intoxication générale très prononcée : inappétence, bouche pâteuse, maux de tête, lassitude continuelle, nuits agitées, peuplées de cauchemars, et bien qu'au réveil il a l'impression d'être plus fatigué qu'en se couchant. Il s'alourdit, ses traits s'empâtent, il a une bouffissure croissante de la face. A mesure que ces phénomènes s'accentuent, il éprouve davantage de difficulté à la marche, sa respiration devient pénible. Rebelle à tout traitement, il consent néanmoins à faire une cure iodée, se voyant sur le point d'être obligé de renoncer à tout travail. La Vasculose Cocset (iode non toxique) lui rend tout d'abord un sommeil paisible, en même temps que les migraines disparaissent. Un mois après, l'appétit lui est revenu. Il se sent plus léger, selon son expression, et son entourage le trouve rajeuni d'apparence. Après trois mois de cure ininterrompue, il a recouvré ses forces et déclare qu'il se sent véritablement dix ans de moins.

Porté par le sang jusque dans les moindres recoins de l'organisme, l'iode dépure la masse sanguine, brûle tous les déchets et les poisons, active les combustions organiques et nous refait un sang jeune et vigoureux. Ce n'est pas un des moindres étonnements du malade que de se sentir au bout de peu de jours plus vif, plus léger, rajeuni.

On aura bien soin de demander au pharmacien de la Vasculose Cocset et non pas simplement de l'iode qui, étant toxique, pourrait causer des accidents. Les doses à prendre (de 30 à 100 gouttes par jour) sont indiquées dans la notice jointe à chaque flacon. La Vasculose Cocset se vend dans toutes les pharmacies, en flacon à 10 fr. 60 et double flacon à 16 fr. 95. A défaut, écrire au Laboratoire Cocset, 66, rue Falguière, Paris (15e).

SOIXANTE ANS. LIMITE D'AGE DES FONCTIONNAIRES

Le Conseil d'Etat, réuni en assemblée générale, a adopté le décret portant règlement d'administration publique, fixant la limite d'âge des fonctionnaires à 60 ans, au lieu de 55 ans. Toutefois, la limite d'âge est ramenée à 58 ans pour les fonctionnaires suivants :

Agriculture : Brigadiers, chefs brigadiers et palefreniers du service des haras.

Finances : Brigadiers et sous-brigadiers, patrons et sous-patrons préposés et matelots des douanes.

Justice : Gardiens et surveillants de l'administration pénitentiaire.

Intérieur : 1. Sûreté générale et commissaires de tous grades et commissaires adjoints de police municipale, spéciale et mobile ayant ou non la qualité d'officier de police judiciaire ; 2. Police d'Etat : secrétaires de police, inspecteurs de sûreté de tous grades et gardiens de la paix. Quelques dérogations sont prévues.

Est fixée à 62 ans, la limite d'âge des inspecteurs généraux de 2e classe du ministère de l'air et de certains agents de la marine marchande.

Est fixée à 63 ans, la limite d'âge des directeurs des services agricoles, professeurs d'agriculture, inspecteurs et inspecteurs principaux, gardes généraux, adjudants de surveillance des écoles forestières, sous-brigadiers et gardes domaniaux.

Enfin, la limite d'âge est reculée jusqu'à 65 ans, pour les inspecteurs généraux de première classe du ministère de l'air, les inspecteurs du contrôle du travail des agents de chemins de fer dépendant du ministère des travaux publics et les inspecteurs divisionnaires du ministère du travail.

A titre exceptionnel si les nécessités du service l'exigent, un fonctionnaire pourra être maintenu en activité pour une durée d'un an au delà de la limite d'âge fixée pour son emploi.

Ceux qui n'osent pas manger

Beaucoup de personnes ont mal au ventre ou digèrent mal après chaque repas. Elles se privent de tout ce qui leur fait plaisir et en arrivent même à ne plus oser manger, tant elles redoutent de nouvelles souffrances. Ces personnes peuvent, en quelques jours, rétablir le fonctionnement normal de leur intestin en avalant simplement à chacun de leurs repas de 2 à 6 pilules gluténisées de Lactoseptyl : Le Lactoseptyl contient des désinfectants énergiques : il assainit immédiatement l'intestin et fait cesser, parfois même en douze heures, les douleurs et les maladies. C'est le remède le plus sûr, le plus simple, à tous les troubles intestinaux, quelles qu'en soient l'ancienneté et la gravité : entérites, coliques, diarrhées, intoxications, maux de ventre, appendicite. Le flacon de Lactoseptyl, 10 fr. 60 toutes pharmacies.

M. DUMESNIL AUX MANŒUVRES AÉRIENNES DU SUD-EST

M. J.-L. Dumesnil, ministre de l'air, que se rendait aux manœuvres aériennes du Sud-Est, a quitté l'aérodrome du Bourget, vendredi matin, à 7 h. 25, à bord de son avion personnel, pilote par l'adjudant Moreau.

Deux autres avions accompagnaient le ministre dans son voyage vers Marignane. Le premier, piloté par le capitaine Gérardot, avait à son bord M. Riché, sous-secrétaire d'Etat à l'aéronautique. Le deuxième, piloté par l'adjudant Michaud, emmenait le général Poli Marchetti, chef de cabinet du ministre de l'air.

M. J.-L. Dumesnil est arrivé 11 h. 50, à Marignane. Le ministre a visité les installations du centre. Il a déjeuné à Martigues.

AROME PATRELLE

Donne au Bouillon goût exquis belle couleur dorée

QUATRE MILLIONS DE DÉGÂTS CAUSÉS PAR UN INCENDIE

Le feu a détruit l'autre nuit, dans le quartier de la Rhode à Toulon, de grands ateliers de bois et charpentes qui occupaient une superficie de 122 m. de long sur 22 m. de large. L'incendie a gagné un atelier de bois voisin qui a été très endommagé. Enfin, il a détruit un entrepôt rempli d'outils et d'instruments de travail dépendant de l'administration des ponts et chaussées. L'ensemble des dégâts s'élève à près de quatre millions.

LA CATASTROPHE DE BENHA

Une dépêche du Caire annonce que quatre blessés dans l'accident de chemin de fer de Benha sont encore décédés. Le nombre des morts dans cet accident s'élève ainsi à 50.

LE TOUR DE FRANCE des autos, motos et avions de tourisme

AUJOURD'HUI LES CONCURRENTS SE REPOSERONT A NIMES

Comme nous l'avons annoncé hier, les concurrents du « Tour de France » organisé avec le concours de notre journal ont de nouveau « cheminé » en pleine région méridionale.

Voici l'ordre des arrivées à Perpignan, mi-étape de cette sinquième, dont le terminus est Nîmes :

Chauvière à 10 h. 46 ; Marchand et Duray, à 10 h. 49 ; Perrot et Fay, à 10 h. 50 ; Morillon, à 10 h. 51 ; Dubus, à 10 h. 54 ; Colas et Vénitel, à 10 h. 56 ; La Valette, Lobet et Gauthier à 10 h. 57 ; Boetsch, Mlle Gonnet, Maillard, Bucheron, Pieg et Gehoiky, à 10 h. 58 ; Bourgeois, Sénéchal, Antoine et Roch, à 10 h. 59.

Les concurrents sont ensuite repartis de Perpignan à 13 h. 30. Il n'y avait aucun abandon.

LE « TOUR » DES AVIONS

Le départ des concurrents du Tour de France en avion a eu lieu à partir de 8 h. 10 du matin sur le terrain de Francazal. Malgré un vent violent soufflant de la mer, tous les décollages se sont très bien effectués. Trente-neuf appareils se sont élevés dans la direction de Carcassonne jusqu'à 8 h. 45. Trois autres départs ont été donnés ensuite par M. de Lamaze, délégué des pilotes civils, à 8 h. 57 et à 9 h. 15.

Des conditions météorologiques défavorables dans la région de Perpignan ayant été signalées et la brume étant très dense, l'escale à Perpignan a été supprimée. L'étape Toulouse-Perpignan a donc été remplacée par l'étape Toulouse-Montpellier.

LES ETAPES A VENIR (AUTOS-MOTOS)

Samedi 3 mai. — Exposition à Nîmes.

Dimanche 3 mai (6e étape). — Nîmes (départ), Marseille, par la route de Brignolles C.H. 1/2 E., Nice C.H.E., au total environ 490 kil.

Lundi 4 mai (7e étape). — Nice (départ), Grenoble C.H. 1/2 E., Lyon C.H.E., au total environ 455 kil.

Mardi 5 mai. — Exposition à Lyon.

Mercredi 6 mai (8e étape). — Lyon (départ), Belfort, par Beaune-les-Dames C.H. 1/2 E., Strasbourg C.H.E., au total environ 495 kil.

Jeudi 7 mai. — Exposition à Strasbourg.

Vendredi 8 mai (9e étape). — Strasbourg (départ), Charleville-Mézières C.H., 1/2 E., Lille C.H.E., au total environ 515 kilomètres.

Samedi 10 mai. — Exposition à Lille.

Dimanche 10 mai (10e étape). — Lille (départ de nuit). Autodrome par Montlhéry C.H.E., au total environ 345 kil. L'heure sur la grand circuit routier. Epreuve encadrée Montlhéry-Buc (déjeuner), porté Maillot.

SIXIEME PREMIERE COMMUNION

TARDY fabrique lui-même. Grand-Place (1er étage) 1, rue des Débris-Saint-Etienne, LILLE.

UN DOUBLE CRIME POUR UNE QUESTION D'INTÉRÊTS

Hier matin à 11 h., au cours d'une discussion d'intérêts qui s'est déroulée au Raincy, dans un pavillon situé avenue de Brulins, un nommé Emile Fuchtmer, mécanicien, a tué d'un coup de revolver Mme Hoffmann, 22 ans, institutrice de la ville de Paris, et a blessé grièvement l'oncle de celle-ci, M. Echter. Arrêté peu après son crime, Fuchtmer a été écroué au dépôt. D'après l'enquête la discussion aurait eu pour cause la réclamation d'une somme de 1.500 fr. qu'en réalité M. Echter ne devait pas à Fuchtmer.

LE DESSERT EXQUIS, rafraîchissant, diurétique, reconstituant, recommandé comme aliment aux personnes souffrant de gastro-entérite. C'est la délicieuse crème Yoghourt Lactelle.

HUIT VICTIMES D'UNE BOMBE A CANTON

L'autre nuit, une bombe a explosé dans un hôtel chinois de Kéou-Loun. On signale un tué et sept blessés. Il s'agit probablement d'un attentat contre un ancien membre du gouvernement de Canton. Le général Cheng Ming Shu, gouverneur civil de Kouang-Toung, aurait résigné ses fonctions et gagnerait Hong-Kong, avec plusieurs amis.

A chaque changement de saison les humeurs se mettent en mouvement. Vous devez donc débarrasser votre sang de toutes les dangereuses impuretés qui le salissent, et votre intestin de tous les résidus qui l'empoisonnent, en usant régulièrement du Lave-Sang, lisane concentrée de plantes médicinales. La boîte 5 fr., toutes pharmacies. Envoi franco de la cure complète (3 boîtes) contre mandat de 15 fr. adressé à la Pharmacie Dupont, 2, Place de la Fraternité, Roubaix.

MORT DU DÉPUTÉ VINCENT JACOULOT

M. Vincent Jacoulot, député de Saône-et-Loire, maire de Romanèche-Thorins, conseiller général du canton de la Chapelle de Guinchay, âgé de 56 ans, est décédé, à Romanèche-Thorins, jeudi à 21 h., à la suite d'une longue maladie.

LE XXXe CONGRÈS NATIONAL DE PHOTOGRAPHIE SE TIENDRA A BÉTHUNE EN JUIN PROCHAIN

La ville de Béthune va voir dans le courant de l'été, une manifestation d'une importance considérable. Nous voulons parler du Salon International d'Art Photographique qui sera ouvert du 14 au 28 juin, et du Trentième Congrès National de Photographie, qui aura lieu du 25 au 28 juin.

C'est un très grand honneur pour la Société Photographique d'Artois d'avoir été choisie pour organiser ces deux manifestations artistiques et les Béthunois ne peuvent qu'être reconnaissants à cette Société dont les mérites éminents ont décidé les dirigeants de l'Union Nationale des Sociétés Photographiques de France à choisir leur ville comme siège de ces événements d'une portée artistique remarquable.

Le Congrès International sera présidé par M. Marronier et placé sous le haut patronnage de : MM. Paul Léon, directeur général des Beaux-Arts ; Jules Elby, sénateur du Pas-de-Calais, président du conseil d'administration de la Compagnie des Mines de Bruay, président de la Chambre de commerce de Béthune, président d'honneur de la S. P. A. ; F. Giacobbi, sous-préfet de Béthune, président d'honneur de la S. P. A. ; Ponnelle, maire de Béthune, président d'honneur de la S. P. A. ; Julse Appourchaux, député du Pas-de-Calais ; le docteur Leleu, conseiller d'arrondissement ; Théodore, conservateur du Musée des Beaux-Arts à Lille.

Il donnera lieu à des conférences, à des communications scientifiques et artistiques faites par des savants renommés et des artistes hors de pair. Nous sommes persuadés que les Béthunois sauront réserver, à ces visiteurs de marque, l'accueil qu'ils méritent et s'unir à la Société Photographique d'Artois pour recevoir dignement les congressistes.

SPORTS

CYCLISME

LES ÉPREUVES CYCLISTES de la Ville de Lille

Disputées hier avec le concours de notre journal elles ont obtenu un brillant succès sportif et populaire

Les deux grandes épreuves lilloises, le IVe Grand Prix de Lille et le IIe Grand Prix Gustave Delory, épreuves populaires entre toutes, se sont déroulées hier vendredi sur le circuit habituel des boulevards.

Organisées par la Municipalité avec le concours de notre journal, ces courses ont, comme à l'habitude, remporté le plus populaire des succès sportifs. Des milliers de personnes se pressaient à l'arrivée, située à l'allée centrale du boulevard des Ecoles et jusqu'au boulevard Victor-Hugo par où débouchaient les coureurs. Les nombreux sprints (9 pour chaque course) qui se succédaient toutes les 10 minutes environ, firent passer une agréable après-midi aux spectateurs qui ne ménagèrent pas leurs encouragements aux concurrents. Un temps splendide favorisa de bout en bout les deux épreuves.

Côté organisation, tout fut parfait. Pas de ces bousculades, de ces débordements intempestifs à l'arrivée. Un service d'ordre soigné, aidé par la meilleure volonté du public, permit à tous de voir les différentes phases des courses dans tous leurs détails. Le cadre de verdure du spacieux boulevard des Ecoles qu'emplissaient les accords harmonieux de la fanfare de Amis Réunis de Wazemmes composaient avec les brillants rayons du soleil, un décor des plus réussis. Encore une fois ce fut parfait.

LE IIe GRAND PRIX GUSTAVE-DELORY

Victoire de Deudon, du C. C. Saint-Maurice, sur cycle Vandel, chaîne Luxi ; Vanhée, du V. C. Tourcoing, se classe 2e sur cycle Scripta, chaîne Luxi

Le Grand Prix Gustave Delory, organisé pour la seconde fois réunissait l'élite des Régionaux nordistes. Sur 37 engagés, 30 prirent le départ.

Le temps des demarrages avait lieu entre la et 14 h. dans le hall de la Mairie de Lille, rue St-Sauveur.

MM. Roger Salengro, maire ; Coolen, adjoint ; Dillies, Vandenberghe, Duprez, Martin, conseillers municipaux présidaient les opérations.

Les formalités du U.V.F. étaient remplies par MM. Debortier, Rentier, Duprier, Vandenhaute, Degryse et Rousselle. MM. les inspecteurs Orbie, Delescluse et Levin assuraient le service d'ordre. Etaient présents : MM. Gauthier, chef délégué départemental de l'U.V.F. ; Collin, Hoffman, Duthoit, Neveux, Dupont, Mallet, des Halles Sportives Lilloises ; Antropp, de l'Union Sportive du Sud de Lille ; Goulcos, Vanderhaeghen, Vallin, Vermoucke, Creton, Courtier, Delespaul, de l'Olympic Club Saint-Maurice ; Henry, Leleyer, de l'Etoile Cycliste Lilloise ; Porcq, Guillain, Van Belle du Racing Club Lillois ; Terby, maire d'Hellemmes ; Placentini, officier de Paix etc...

Les formalités remplies, les coureurs furent rassemblés face à la Mairie d'où ils se dirigèrent en cortège vers la place de la République par les rues Saint-Sauveur, Gustave-Delory de Paris, du Sec-Arembault, de Béthune et place de Béthune. Les participants furent alors alignés face au boulevard de la Liberté, où le départ leur fut donné par M. Roger Salengro, député-maire de Lille. L'itinéraire comportait un circuit à couvrir 9 fois, empruntant les boulevards de la Liberté, Vauban, place de Tourcoing, boulevards Bigo-Danel, Montebello, Victor-Hugo, des Ecoles, avec sprint à chaque tour donnant au 1er, 5 points ; au 2e, 3 points et au 3e 1 point comptant pour le classement.

LA COURSE

Le contrôle est donc installé dans l'allée centrale du Boulevard des Ecoles.

Janssens termine en tête le 1er tour devant André et Florent Vanderdonckt. Au second sprint, Stevens arrive seul en tête ; A. Vanderdonckt et L. Robitaille suivent à 100 m. Florent Vanderdonckt qui a été accidenté peu avant dernier à 2 minutes de Stevens, Aubert Winsingues boucle le premier le 3e tour devant A. Vanderdonckt et Janssens. Quelques malchanceux abandonnent pour chutes sans gravité, ce sont Dhondt, Robitaille N., Hourtique et Florent Vanderdonckt. Le sprint est emporté par Vanhée qui précède Deudon, ces deux hommes ayant une avance de 200 m. sur le 3e, Georges Vanderdonckt. Ils ne seront plus inquiétés jusqu'à la fin, augmentant progressivement leur avance et passant la ligne en tête à tour de rôle. Au 5e tour, c'est Deudon qui passe le premier devant Vanhée, puis Morant. Jusqu'alors André Vanderdonckt menait avec 9 points étant arrivé à fois second, il est malheureusement accroché avant de passer pour la 5e fois la ligne d'arrivée et doit abandonner. Au 6e tour, c'est Vanhée qui passe le premier, ayant toujours Deudon dans sa roue et laissant à 300 m. derrière un peloton mené par Vandendriessche. Au 7e, c'est Deudon, puis Vanhée qui passent dans l'ordre ; Vandendriessche suit à 1'10", mais il tombe et doit abandonner. Vanhée et Deudon sont alors en tête avec chacun 16 points. Stevens abandonne au cours du 8e tour que Vanhée termine le premier avec Deudon qui suit immédiatement ; Alexandre Marcel est 3e à 1'50". Comme il peut y avoir ex æquo, il est décidé que le premier arrivant du 9e tour sera le vainqueur de l'épreuve, d'autre part, en accordera un demi-point aux quatrièmes (à chaque sprint). Deudon terminse 1er à une roue de Vanhée, 2 minutes 38 secondes après Winsingues passe la ligne d'arrivée. Il reste 11 hommes en course.

LE CLASSEMENT

1er, Deudon (Cycle Club Saint-Maurice), sur bicyclette Vandel, chaîne Luxi, avec 20 points ; 2e, Vanhée (Vélo Club Tourquennois) sur bicyclette Scripta, chaîne Luxi, 20 pts ; 3e, Winsingues (Halles Sportives Lilloises, 12,5 ; 4e, Georges Vanderdonckt (H.S.L.), 6 ; 5e, Alexandre Marcel (H.S.L.), 3,5 ; 6e, Léon Hospitalier (C.C.S.M.) 3 ; 7e, Morant et Binaux, 1,5 ; 9e, Dubois et Antrop 1 ; 11e, Leman, 0,5.

LE IVe GRAND PRIX DE LA VILLE DE LILLE

Victoire de Remy Decroix, sur cycle Ryssel, pneus Hutchinson, devant Urbain Lamoureux, sur cycle Derammelaere, chaîne Vita, manivelles courbes Chandèze

A 16 h. 55, M. Salengro, maire de Lille, donne le signal de l'envoie à 37 concurrents engagés.

Aussitôt le train est vif et le 1er tour est couvert en 10' par André Vanderdonckt devant Joly, Deudon et Adolphe Van Bruane.

Ayant crevé, Julien Perrain, change de roue, mais les règlements sont formels et le sympathique Julien est disqualifié.

Au 1er tour, en 10' : 1e, Lamoureux ; 2e, Chocquière ; 3e, Vandenhaeghen ; 4e, Bekaert.

Rondeleere crève et abandonne ; Chocquière change de machine et lui aussi est victime du règlement.

Le train est toujours le même étale au tour est accompli en 10' par Lamoureux avec 10 mètres d'avance sur Pratl A.M., Carrein ; 4e Bouhry, Vandendriessche est à 100 m. chassant énergiquement. André Vanderdonckt dans un jour de malchance à un accident mécanique et doit laisser partir ses camarades.

Au tour en 10'42" : 1er, Lemagne avec 300 m. sur Vanderhaeghen ; 3e, Pratl ; 4e, Deudon.

Vandendriessche blessé, abandonne devant le contrôle.

Au tour en 10' : 1er, Lemagne qui accentue son avance et précède de 20" Lamoureux ; 3e Dhondt ; 4e, Bekaert.

Au tour, en 10' : 1er, Lemagne perd du terrain et Lamoureux est second à 25" avec 50 m. sur Pratl ; 4e Deudon.

Joly Julien passe avec 500 mètres de retard et descend de vélo.

A ce moment le classement général donne : 1er, Lamoureux, 16 pts ; 2e, Lemagne, 16 pts ; 3e, Pratl, 9 pts ; 4e, Vanderhaeghen, 4 pts.

Lemagne s'est fait rejoindre par le peloton et le 7e tour en 10'30", voit le triomphe de Vanderhaeghen devant Lamoureux ; cette longueur puis Deudon et Lemagne. Bekaert semble pedaler en panne avec 100 mètres de retard.

Au tour en 10' : 1er, Remy Decroix qui a lâché le peloton et possède 200 mètres d'avance. Otto et Carrein se classent 2e et 3e avec 50 mètres sur le gros du peloton énuméré par Dédoble Bekaert pédalera toujours le peloton.

Au et dernier tour en 10'10" : 1er Decroix qui enlève la course grâce à son avance de terrain ; 2e, à 400 mètres, Lami avec 50 mètres sur Vanderhaeghen ; 4e, Delobelle ; 5e, Lebrun ; 6e Carrein ; 7e, Lamoureux.

Grand Prix de la Ville de Lille 1928

DESMOUTIER se classe 3e, sur cycle

CROIX-ROUGE

Vélo ballon, 265 fr. | Vélo route 295 fr. | Vélo demi-course, 345 fr. — Usine à Frémicourt-Ecouflant.

LE CLASSEMENT

1er, Rémy Decroix (18 pts) en 1 h. 01'40" sur bicyclette Ryssel, Pneus Hutchinson (V.C.T.) ; 2e, Lamoureux Urbain sur bicyclette Derammelaere, chaîne Vita, manivelles courbes Chandèze à 800 mètres (18 pts 1/2) (V.C.C.L.) ; 3e, Lemagne (A.C.) 15 pts 1/2 ; 4e, Vanderhaeghen (V.C.T.) 15 pts ; 5e Lami (C.C.S.M.) 8 pts ; 6e, Pratl, 5 pts ; 7e, Delobelle (V.C.T.) 4 pts 1/2 ex æquo ; Carrein (V.C.T.) ; Otto (H.S.L.) ; Deudon (C.C.S.M.) 1 pts, ex æquo ; Beckaert et Lebrun, 2 pts ; 13e, Dhondt, 1 pts 1/2 ; 14e, Van Bruaene, Boutry, Pattyn, Joly Paul, Coubert ; 19e, ex æquo ; Fynchel, Robitaille Léon et Norbert Robitaille, Marogni.

NOUVEAU SUCCÈS DES CYCLES

RYSSEL

Pneus Hutchinson dans le « Grand Prix de la Ville de Lille » avec Rémy Decroix.

Usine Motovélo, 48, rue Jonnar à Fives-Lille : ROGIER, 52, rue des Sarrazins, à LILLE.

LE CIRCUIT DE LOMME

Nouvelle victoire des Cycles Ryssel, pneus Hutchinson avec René Dubois des Halles Sportives Lilloises.

Plus de 80 coureurs se présentèrent au départ de cette épreuve qui obtint un gros succès. Le jeune René Dubois des Halles Sportives Lilloises se sauva du 6e tour et termina l'épreuve sous les ovations de la foule avec 4 minutes d'avance.

Voici le classement : 1. Dubois René des H. S. L., sur bicyclette Ryssel, pneus Hutchinson ; 2. Porterie (E.C.L.) ; 3. Décottignies ; 4. Gevaert ; 5. Deposoiter ; 6. Vandergheyne ; 7. Folcke ; 8. Delcenier ; 9. Malfait ; 10. Thuin ; 11. Seriet ; 12. Blondel ; 13. Cacheux ; 14. Dhollander ; 15. Seacé, etc.

LE CIRCUIT DE TOURCOING EST GAGNÉ PAR LEMAGNE SUR BICYCLETTE DESLAGE

Cette épreuve disputée le 1er du 60 km. obtint un gros succès. L'arrivée s'est disputée à un sprint entre 13 hommes et donna les résultats suivant : 1. Lemaert (V.C.P.), sur bicyclette Deslage de Vérité 78, rue du Grand Chemin, à Roubaix ; 2. Turecq (C. C.S.M.) ; 3. Nuttens, sur bicyclette Ryssel (V.C.T.) ; 4. Cauens (V.C.T.) ; 5. Delobelle (V.C.T.) ; 6. Courtequisse (V.C.T.) ; 7. Sanctorum (V.C.T.) ; 8. Mestagt (V.C.T.) ; 9. ex æquo, Demaik, Dédré, Knockaert, Mesnil, Brasseur, A. Hénaff.

LE PRIX DE ORSIX EST GAGNÉ PAR LE CAMBRÉSIEN LEMAIRE

Ouverte aux 4es catégories cette épreuve obtint un gros succès. 190 coureurs prirent le départ et neuf coureurs se disputèrent la première place du sprint qui donna le classement suivant : 1er Lemaire ; 2e Debuschere, sur bicyclette Per Ever, manivelles courbes Chandèze ; 3. Damboval, sur bicyclette Delthe, manivelles courbes Chandèze, 4. Nemin ; 5. Vampouck ; 6. Legrand, sur bicyclette Deltombe 2e des débutants ; 9. Vaissier ; 8. Herman ; 9. Kandis, etc.

LA RÉUNION DU VÉLODROME DU BRULE A LILLERS

Dimanche 3 mai, à 15 h. au Vélodrome du Brûle, grande réunion d'ouverture. Ordre officiel du programme : 1e) Vitesse locale, réservée aux coureurs de l'U.S.L. ; 2e) individuelle départementale (10 tours), ouverte aux coureurs de la catégorie du Pas-de-Calais ; 3e) Match continu France-Belgique par équipes de 2 manches (tour de piste contre la montre, individuelle 15 tours, poursuite à l'Australienne (2 tours) ; 4e) Course de primes régionales (30 tours) primes tous les 4 tours) ; 5e) Américaine Internationale (15 tours), classes et tous les 25 tours.

Liste des engagés : 1. Diot, de Paris ; 2. Lemoine, de Paris ; 3. Vandenberghe, de Bruxelles ; 4. Clocquet, de Bruxelles ; 5. Suvellati, de Paris ; 6. Goullet, de Paris ; 7. Recher M., d'Amiens ; 8. Recher S., d'Amiens ; 9. Becchis J., d'Alfa-Isbergues ; 10. Hilmoine M., d'Alfa-Isbergues ; 11. Renteler, d'Amiens ; 12. Salembier, d'Amiens ; 13 Massenin, de St-Omer ; 14. Belicher G., de Paris ; 15. Landeudorp, d'Isbergues ; 16. Sixt C., de l'U.S.L. ; 17. Sixt E., de l'U.S.L. ; 19. Poilier, de l'U.S.L. ; 20. Weppe, de l'U.S.L.

Equipes à l'Américaine : 1. Diot et Lemoine ; 2. Vandenberghe et Clocquet ; 3. Suvellain et Goullet ; 4. Recher Frères ; 5. Becchis et Hilmoine ; 6. Henleier et Salembier ; 7. Massenin et Moucher ; 8. Six frères.

CYCLISTES

Bicyclettes de ces noms de marque

HOMME 250 fr.

DAME 275 fr.

COURSE 295 fr.

GARANTIE 5 ANS

Tous accessoires au prix le plus bas

Catal. général franco demandé

59, r. Baudricourt, PARIS (13e)

CYCLES ALDER

NORD TOURISTE

Dimanche 3 Mai excursion cycliste d'un jour au Mont Saint-Aubert (Belgique) Départ de Roubaix et de Tourcoing à 6 h. 45.

Jonction au Pont Nikes à 7 h. Aller par Peuvin. Retour par Tournai, Templeuve, Templeuve, Capitaine de route : MM. Motte, Delannoy.

FOOTBALL-ASSOCIATION

LE R. C. DE ROUBAIX BATTU DE JUSTESSE A PARIS

Hier, au stade de Paris, à Saint-Ouen, en un match de Football-Association, le Red Star Club Olympique de Paris a battu le Racing Club de Roubaix par deux à un. A la mi-temps, Roubaix menait par un à zéro. Dès le début de la partie, Roubaix se montra dangereux et à la quatrième minute, Dubly marqua un but pour Roubaix. Les Nordistes continuèrent à dominer pendant l'ensemble de la première mi-temps, mais ne parvinrent pas à marquer. Les Parisiens les rénuirent peu davantage à l'occasion de quelques échappées survenues avant la mi-temps. Dès la reprise, la physionomie de la partie a changé et à la deuxième minute de la seconde mi-temps, Dardyte égalisa la marque pour le Red Star tandis que les Roubaisiens remaniaient leur ligne d'avants. Les Parisiens dominèrent alors à leur tour et à la quinzième minute, l'avant-centre Wagner marquait un deuxième but à la suite d'un cafouillage.

L'AMICAL ATHLÉTIC-CLUB A LENS

Match intéressant en perspective que celui qui opposera dimanche prochain, au stade municipal de Lens, les deux premiers de l'Amicale Athlétic-Club et du Racing-Club lensois.

Comment se comportera l'équipe lensoise, capable des plus beaux exploits devant la formation athlétique constituée d'étoiles du football français ? Les Kiedan, Delmer, Liberati, Lapierre et autres ?

Grand point d'interrogation dans la situation sera donnée dimanche prochain, devant une nombreuse galerie d'amateurs de beau football.

LE CHAMPIONNAT DU NORD

R. C. ROUBAIX BATTU ROUBAIX A. C.

C'est dimanche prochain, sur un magnifique terrain du Parc Jean Dubrulle, qu'aura lieu le match tant attendu Racing-Excelsior.

C'est